



UVSQ
université PARIS-SACLAY
**Formation
Continue**

AU NOM DE NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS, NOUS VOUS REMERCIONS DE NOUS AVOIR CONFIÉ VOTRE TAXE D' APPRENTISSAGE 2021

En 2021, vous avez été plus de 330 entreprises à nous confier votre taxe d'apprentissage. Votre engagement auprès de nos étudiantes et étudiants contribue à leur réussite.

Des investissements à destination de vos futurs talents

La taxe d'apprentissage en 2021 :

- » 45% des fonds pour les supports pédagogiques et équipements pour la réalisation de projets et de travaux dirigés ou pratiques
- » 32% des fonds pour le renouvellement du parc informatique et achat d'ordinateurs portables pour les étudiantes et étudiants
- » 13% des fonds pour l'acquisition d'équipement de pointe à destination des laboratoires de l'université
- » 10% des fonds pour l'acquisition de ressources bibliographiques et achat de logiciels spécifiques

Quelques exemples de projets pour la réussite de toutes et tous

La taxe d'apprentissage permet de financer des projets au service de la qualité pédagogique de nos formations. Voici quelques exemples rendus possibles par votre soutien :

- » Le Service d'Accueil des Etudiants et Personnels Handicapés (SAEPH) a pu, avec une partie des fonds perçus, aménager un amphithéâtre pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Le SAEPH a également acquis des outils favorisant l'insertion de personnes en situation de handicap dans nos formations (masques inclusifs pour la lecture labiale, logiciel de reconnaissance vocale pour la saisie de notes...).
- » L'Institut Supérieur du Management-IAE (ISM-IAE) a notamment financé un séminaire d'étude en Autriche, offrant ainsi aux apprenantes et apprenants de rencontrer des dirigeants d'entreprise et des enseignants étrangers dans le cadre de leurs enseignements en relations internationales. De plus, les versements affectés à l'ISM-IAE ont également permis d'acheter des études de cas : ces outils pédagogiques permettent aux étudiantes et étudiants de mettre en application, dans des cas pratiques, les concepts développés dans les enseignements.
- » L'UFR Simone Veil – Santé a acquis des tablettes pour le passage des examens facultaires et a financé la cérémonie de remise des diplômes des étudiants et étudiants de la composante.
- » L'UFR des Sciences Sociales et l'IUT de Mantes ont équipé leurs bâtiments en matériels et équipements nécessaires aux études (bornes Wi-Fi, vidéoprojecteurs performants, ...) améliorant grandement l'environnement de travail des étudiantes et étudiants.
- » L'IUT de Vélizy-Rambouillet a pu ainsi, grâce au versement de la taxe d'apprentissage, renouveler une partie de son parc informatique, acheter des

oscilloscopes, différents appareils de mesure, du matériel réseau, acquérir du matériel pour le plateau audiovisuel et effectuer le changement de tables de mixage. L'IUT a également pu continuer à s'équiper de tableaux interactifs.

» Les versements affectés directement à l'UVSQ ont permis d'équiper les étudiantes et étudiants en matériel informatique pour les enseignements à distance, les projets tutorés, les rédactions de mémoires...



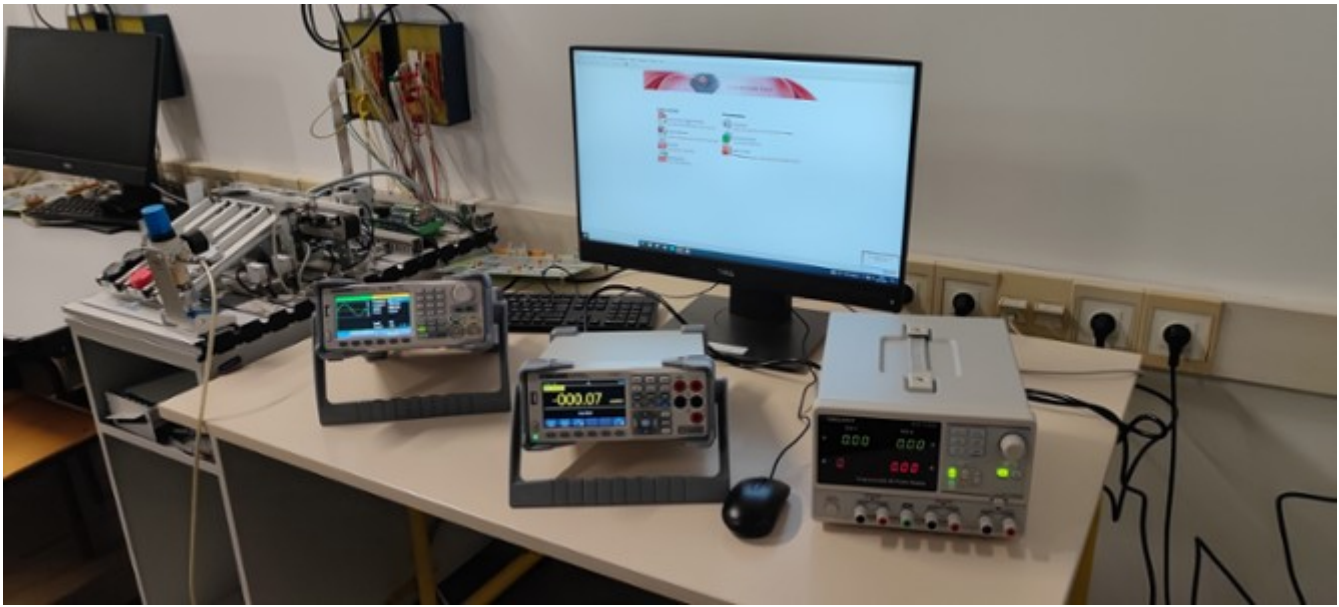
Masques inclusifs

Taxe apprentissage 2021



Page 1 sur 5





GEII

Taxe apprentissage 2021



Page 2 sur 5



MMI



Rambouillet



RT

Taxe apprentissage 2021

Page 5 sur 5

En 2022, nous continuerons d'investir pour la réussite de vos futurs talents avec votre soutien.

Nos partenaires de confiance en 2021

L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines tient à remercier particulièrement ses plus importants contributeurs :



Gartner®

Gartner France SARL



Renault SAS



La Poste



SAS Supplay – Veolia



Paul Grandjouan – SACO – Veolia



RATP



Thales LAS France SAS



Avnet EMG France



Mercedes-Benz Financial Services France



Dassault Systèmes - 3DS